



CODE DE BONNE CONDUITE DU RANDONNEUR :

1. Rester courtois
2. Ne pas cueillir les fleurs
3. Ne pas cueillir les fleurs
4. Ne rien jeter au sol ; conserver ses déchets et les ramener avec soi
5. Respecter les propriétés privées
6. Passer à distance des animaux sauvages pour ne pas les effrayer
7. Tenir son chien en laisse
8. Faire attention aux feux, respecter les consignes de l'O.N.F.
9. Ne pas faire de bruits excessifs, respecter les zones de silence
10. En période de chasse : respecter les panneaux et les consignes des chasseurs, ne pas les déranger

- Les itinéraires proposés empruntent des chemins où la circulation des piétons est autorisée :
- chemins forestiers ou ruraux
 - chemins de randonnées balisés, jaune ou rouge et blanc (balisage réalisé par la F.F.R.P.)
 - ne pas pénétrer sur les propriétés privées sans l'accord du propriétaire

NE PAS JETER CE DEPLIANT SUR LA VOIE PUBLIQUE

A LA DECOUVERTE DE SAINT-MARTIN-DU-TERTRE

DUREE DE LA VISITE : 2 heures
DISTANCE : 5 km

(1) DEPART DU CHÂTEAU : remonter la rue Corentin-Celton. À environ 100 m, à gauche, l'étang de la chapelle Picpus, ancien couvent des Pénitents du tiers ordre de Saint-François. **Jacques II d'O** donne à **François** et **Vincent Mussart** la chapelle du château pour en faire un couvent en 1594. En 1602, ils reconstruisent une nouvelle chapelle qui sera détruite vers 1985. Proche de l'étang, des arbres remarquables, notamment des cyprès chauves et des séquoias.

Remonter jusqu'au café de la Tour, tourner à gauche et rejoindre la tour du Guet **(2)** construite en 1840 par le **marquis de Massa** pour son épouse



Caroline Leroux, uniquement pour admirer le panorama.

De la tour du Guet, prendre la rue du Lieutenant Baude.

De suite, à gauche, vous pouvez observer la maison de **Louis Sulpice Varé (3)**, né le 15 mai 1803 à Saint-Martin-du-Tertre, il décède dans cette maison le 16 mai 1883. Architecte paysagiste, Napoléon III lui commande l'aménagement du bois de Boulogne. Déconsidéré par le baron Haussmann, il obtient de l'Empereur son renvoi. Peu de personnes associe son nom au bois, alors que son continuateur, Alphand, est plus connu et a sa rue à Paris. Aucune rue de Saint-Martin ne porte son nom...

Continuer et à l'église, à gauche, se diriger vers le cimetière (4). Tombe de **Louis Aspais Amiot** à droite, ancien châtelain du château de Franconville, il est décédé en ce village le 23 octobre 1825. Au fond à gauche la chapelle Varé, le monument du cimetière, restaurée récemment. La sépulture de **Léopold Bellan** et de son épouse, **Clémence Sancey**. Ils fonderont un prix pour les écoliers pauvres de la commune en 1928. Du même côté, le sculpteur animalier **Jules Moigniez** qui se suicide en 1894.



L'intérieur de l'église n'est accessible qu'en cas de visite guidée. On peut y voir une Vierge en pierre du XV^e siècle, une statue en marbre blanc de Jeanne d'Arc du XX^e siècle et une pierre tombale René Claude d'O de Franconville (1642 - 1727).

En ressortant à gauche, à 100 m, la villa Diémer. **Louis Diémer**, professeur de piano au Conservatoire de Paris, a formé de grands pianistes : Alfred Cortot, Edmond Risler, Henri Eltin, Manuel Ciampi, Lazare Lévy, Robert Casadesus, Vincent d'Indy...

Plus bas à droite, au 21, plaque à la mémoire du **lieutenant André Baude**, il est arrêté le 4 août 1944 et lâchement abattu le 5, victime de la barbarie nazie. Au n° 7, entrer dans la cour et après les deux porches vous découvrirez en face l'obélisque du méridien de Paris (5). Les mesures ont été effectuées par **Jean-Baptiste Delambre** et **Pierre Méchain** à partir de 1793. Il a été pris pour calcul le quart du Méridien soit 10 000 km ou 1 000 000 m divisé par un million égale un mètre.

À la boulangerie, prendre à gauche la rue du Viarmes et à 100 m, au n° 15, le vieux château (6), propriété accessible avec l'office de tourisme. Notamment, vous pourrez y voir un araucaria, un tulipier de Virginie et les vestiges d'une motte féodale

En ressortant, à gauche, passer devant l'école et après le parking, entrer à droite en direction du lavoir du Vivray (7) à 150 m et en continuant en contrebas, vous découvrirez la « maquette » du bois de Boulogne (8) exécutée par Louis Sulpice Varé à la demande de Napoléon III.

Revenir sur ses pas, repasser devant l'école et à gauche, s'engager dans la rue de la Bassée. A 150 m, vous croisez le passage du Vivray et vous poursuivez jusqu'au carrefour de la Croix, d'origine inconnue, ancienne croix de procession.

Prendre de suite à gauche la rue Jules-Renard. **Jules Renard** est mort au STO. À la hauteur de l'entrée du clos des Fontenelles à 300 m, à droite le bois du Télégraphe (9). Claude Chappe, avec ses frères, a établi le premier tronçon de la ligne Ménilmontant - Écouen - Saint-Martin-du-Tertre. Le premier essai eut lieu le 12 juillet 1793. Il fut un succès et la ligne fut menée jusqu'à Lille.



Continuer jusqu'à la ferme de Fontenelle (10). Ce nom évoque le passage de **Monsieur Ollier**, curé de Saint-Sulpice, il détenait le fief de Fontenelle-Ollier (début du XVII^e siècle) et de son ami Vincent de Paul plus connu sous le nom de saint Vincent de Paul. Tous deux ont fréquenté le château de Franconville et le seigneur d'O. À droite de l'entrée de la ferme, découvrez un métier à ferrer les bœufs et admirez le pigeonnier du XV^e - XVI^e siècle pouvant recevoir un millier de pigeons.



Revenez à la Croix et à gauche prendre la rue Gabriel-Péri et dirigez-vous directement vers la place des Frères-Chappe (11). Ce monument a été érigé en 1993 à l'occasion de la commémoration du bicentenaire du télégraphe inventé par les frères Chappe.

De là, continuez par le chemin de la Fontaine de la Frileuse sur environ 250 m, jusqu'au carrefour du chemin des Carrières et de la sente des Cinq-Sous. À gauche, parcourir environ 100 m, jusqu'au lavoir de la Fontaine de la Frileuse (12)



Faire demi-tour et prendre la sente des Carrières (l'exploitation du gypse a été pratiquée pendant trois siècles) jusqu'à la rue de Franconville. Tourner à gauche, puis à l'arrêt de bus, encore à gauche. Descendre jusqu'à la grande allée de platanes en longeant le lotissement des

Prés de Carnelle créé de 1974 à 1978.

Retour par la grande allée (13) jusqu'au château - centre médical - terme de votre visite.



OFFICE DE TOURISME DE
SAINT-MARTIN-DU-TERTRE

Association enregistrée sous le N° 4083
affiliée à la FNOTSI

Adresse postale : BP 22

95270 Saint-Martin-du-Tertre

E-mail : sistmartin95@wanadoo.fr

www.otsi-saintmartin95.com

Tél. : 01 30 35 95 33

Ouvert tous les dimanches matin.
Tour du Guet - Rue Serret